

Séminaire de l'EHESS « Modélisation des savoirs musicaux relevant de l'oralité » Mercredi 21 mars 2018 : Présentation du logiciel Djazz

Compte-rendu de Chloé Doucy

Lors de cette séance du 21 mars, Marc Chemillier s'est à nouveau intéressé au logiciel Djazz, déjà évoqué lors de la première séance du séminaire, dont il nous a proposé cette fois une présentation plus détaillée. La séance s'est ainsi déroulée en plusieurs étapes ; dans un premier temps, Marc Chemillier a exposé le principe du logiciel, notamment à travers une présentation de ses différentes interfaces et en particulier du pad. Dans la seconde partie de la séance nous avons évoqué la question de la **réception** du logiciel, en faisant un détour par la pensée d'Alfred Gell, avant d'en venir aux réactions des auditeurs confrontés au logiciel.

Pour introduire la présentation du logiciel, Marc Chemillier a débuté la séance en dressant un parallèle entre la notion de **bi-musicalité**, théorisée par l'ethnomusicologue Mantle Hood, et le logiciel Djazz. La bi-musicalité consiste, pour l'ethnomusicologue, à apprendre à jouer d'un instrument dans le but de s'insérer au sein d'un ensemble musical local ; avec Djazz on retrouve le même procédé, Marc Chemillier, avec le logiciel, s'intègre à des ensembles musicaux appartenant au répertoire du jazz ou de la world music.

Le logiciel Djazz est un logiciel d'improvisation qui a pour particularité de combiner des fragments musicaux enregistrés au préalable au sein d'une base de données ; ces fragments musicaux de durées variables sont associés les uns aux autres par l'ordinateur en fonction d'une grille d'accords initiale, afin, au choix, de constituer une partie d'accompagnement ou même de proposer un solo. Le logiciel peut être comparé au jeu des dés musicaux de Mozart, grâce auquel il est possible de créer un petit morceau en tirant aux dés cette fois des mesures « pré-composées » qu'on combine ensuite.

Cependant, ce principe a rapidement montré ses limites dans le cadre des performances collectives ; en effet, lors d'une performance un ensemble musical conserve assez rarement un tempo fixe durant la totalité de la pièce, si bien que le logiciel qui dispose, lui, d'un tempo parfaitement régulier avait tendance à se désynchroniser du reste du collectif. C'est pourquoi il s'est montré nécessaire d'instaurer un contrôle manuel par le biais de l'interface avec laquelle Marc Chemillier peut marquer la pulsation et de cette façon réguler le tempo du logiciel et l'adapter au tempo de l'ensemble dans lequel le logiciel intervient. Par ailleurs, on a aussi pu voir que le pad permettait d'exploiter plus largement le matériau sonore employé par le logiciel ; il devient possible de former des loops, d'accélérer certaines phrases musicales en particulier, comme on a pu l'observer avec un extrait d'*Autumn Leaves* (<https://www.youtube.com/watch?v=MPcx3rb6iVE>) interprété par Bernard Lubat et Jérôme Nika ou avec un extrait de *Cécile ma fille* interprété par Bernard Lubat et Marc Chemillier (<https://www.youtube.com/watch?v=WHQaHkd5koM>), il devient aussi possible de remobiliser certaines zones spécifiques de la mémoire, de changer de registre, etc...

Nous avons poursuivi la séance en nous intéressant à la pensée de l'anthropologue Alfred Gell sur les notions de technique et de virtuosité, cette pensée pouvant engager le débat sur la question de la réception faite de l'introduction d'éléments technologiques en musique, et donc introduire ce questionnement sur la réception du logiciel Djazz par ceux qui l'ont entendu jouer.

Selon Alfred Gell, le simple fait d'utiliser un outil n'est pas en soi ce qui caractérise un geste technique. La technique est pour Gell caractérisée par un certain degré de **détournement**, c'est-à-dire par un processus avec des étapes, entre une intention initiale et l'arrivée au but poursuivi. Ce qui fait la technique c'est ce « pont », comme il

l'appelle, entre les éléments dont on dispose et le but qu'on atteint. Plus le pont est complexe, plus le geste est techniquement avancé.

On trouve dans la pensée de Gell une classification des différents types de technologies (technologies de production, technologies de reproduction, technologies d'enchantement), et l'art dans tout cela se trouve associé aux technologies de l'enchantement. Selon l'anthropologue la technologie embellirait l'art en ce que la technologie captive ; plus que l'art lui-même ce qui fascinerait l'amateur venu écouter un récital de piano par exemple ce serait les moyens techniques mis en œuvre par l'artiste pour aboutir à ce résultat, et même plus, l'écart entre ce que l'amateur se saurait, lui, capable de produire et ce dont l'artiste est techniquement capable.

Pour ce qui est de la réception du logiciel, Marc Chemillier s'est trouvé confronté à deux types de réactions, observées majoritairement sur les réseaux sociaux ou bien à la fin de concerts ; d'une part les personnes qui se montrent hostiles à l'idée qu'un logiciel puisse improviser et qui pensent qu'il s'agit de playback, d'autre part les personnes qui se montrent curieuses, qui cherchent à comprendre le processus et qui sont bien souvent fascinées à l'idée que le logiciel, en réemployant des fragments de musiques préexistantes préenregistrées dans une base de données, puisse donner une présence, même virtuelle, à certains grands artistes dont les solos ont été sauvegardés dans la base.

